

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 9 (1961)

Rubrik: Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'EXERCICE 1960

MESDAMES ET MESSIEURS,

En un temps où les Genevois s'inquiètent à juste titre des transformations architecturales — pas toujours heureuses — que subit notre ville, où des constructions dites fonctionnelles, aquariums ou cages de béton, viennent rompre l'unité de style de telle rue ou de tel quai, il fait bon reposer son regard sur un quartier aux lignes tranquilles, qui a nom Tranchées, et que couronnent les façades classiques de notre Musée d'art et d'histoire.

A certains soirs, quand vous montez l'une des larges artères qui y donnent accès, libérées enfin du trafic et du stationnement automobile, vous serez frappés par les verrières et les grandes fenêtres tout éclairées à l'intention des visiteurs du soir. Ce n'est là qu'un aspect d'une vie renouvelée sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir. Notre société, qui a été marraine au berceau du Musée, il y a une cinquantaine d'années, ne peut que se réjouir des progrès réalisés dans ce demi-siècle par notre institution municipale. Comme marraine, elle voudrait remettre chaque année un cadeau ou plusieurs à son filleul. Si elle n'a pu lui témoigner sa sollicitude en 1960 — c'est l'exercice dont je dois vous rendre compte ce soir — cela est dû à des circonstances extérieures dont notre société n'est pas responsable. Je vous ai informé en son temps que les achats effectués dans les années précédentes avaient dépassé nos disponibilités. Grâce à la gestion prudente de votre comité et de son trésorier, l'équilibre financier est aujourd'hui rétabli. Et si nous n'avons pas fait usage des revenus dont nous pouvions disposer, c'est tout d'abord parce que la direction du Musée n'a pas demandé notre concours, et c'est encore pour une autre raison qui explique d'ailleurs la réserve de nos conservateurs, je veux parler du renchérissement constant sur le marché des objets d'art. Il se fait particulièrement sentir pour la peinture contemporaine. Or, notre comité, qui n'avait pas fait d'acquisitions dans ce domaine depuis quelques années et désirait combler cette lacune, a dû y renoncer.

Les toiles de V. da Silva, dignes d'une salle de Musée, pour ne citer qu'un exemple, atteignent des prix variant entre 30 000 et 40 000 francs, sans parler d'autres artistes dont la cote monte encore beaucoup plus haut, comme telle composition abstraite de Nicolas de Staël qui s'est vendue 200 000 francs ! M. Schneeberger vient d'exposer avec pertinence, dans le *Bulletin des musées*, les problèmes que posent la bourse des œuvres d'art et la spéculation à ceux qui ont la charge de nos galeries de peinture.

Nous gardons donc ces projets en note, ce qui ne veut nullement dire que nous voulions nous détourner de l'art ancien, si quelque objet de réel intérêt était offert à notre choix. Par ailleurs, un des membres du comité lui a proposé d'envisager l'achat de quelques pièces de mobilier ancien destinées à compléter l'ameublement des salles. D'une façon générale, avec des revenus quelque peu accumulés, nous restons en meilleure posture et prêts à intervenir quand une occasion intéressante se présentera.

Nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre société M^{me} Gabrielle Boissier, M^{me} Laurence Rilliet, la comtesse Roussy de Sales; MM. Pierre Cartier, Marc Chamay, Marius Cominoli, William Geisendorf. En revanche, nous avons dû enregistrer avec regret le décès de MM. Ludovic d'Arcis, Auguste Béraud, Gottfried Bohnenblust, Jules Eisenhoffer, Frantz Fulpius, James Hyde, Albert Lombard, François Pfaeffli.

Nous devons nous efforcer de gagner de nouveaux membres, et rajeunir nos méthodes de propagande. A ce propos, je me suis entretenu avec M. Pierre Bouffard, conseiller délégué aux musées et collections, qui m'a offert d'organiser des visites commentées réservées strictement à nos membres, mieux encore une audition musicale dans l'une des salles du musée, suivie éventuellement d'une visite. Ceux qui ont assisté au concert de musique ancienne donné dans la Salle des armures, à l'occasion du cinquantenaire, ont pu se rendre compte de l'attrait d'une telle innovation. Signalons d'autre part qu'un de nos membres nous a suggéré l'idée d'organiser une exposition de peinture contemporaine avec la collaboration des collections particulières de Genève. Votre comité étudiera ces propositions pour l'hiver prochain. A propos du cinquantenaire, rappelons que notre Société a été dûment associée à sa célébration. Un bel album de planches a été publié à cette occasion, ainsi qu'un numéro spécial de *Genava*. Dans ce numéro, votre président a évoqué l'histoire de notre société de 1923 à 1953, donnant ainsi une suite aux *Mélanges* parus pour marquer son 25^e anniversaire; le tirage à part de cet article, abondamment illustré, a été distribué à tous nos membres et aux principaux musées de Suisse.

Comme vous avez pu vous en rendre compte d'autre part, la direction du Musée s'efforce de rendre toujours plus accessible au grand public la maison dont l'administration lui a été confiée. Nous avons parlé des séances du soir; les visites commentées ont été multipliées, avec une journée réservée aux écoles.

La Ville a procédé, entre autres, à la réfection totale de la Salle des Casemates et de la Salle d'exposition. Deux autres salles ont été ouvertes au public, après réfection et aménagement (céramique classique, arts mineurs classiques). Une salle d'angle du Musée des arts décoratifs a été entièrement transformée et pourvue de vitrines encastrées avec éclairage artificiel. La 9^e Rencontre assyriologique internationale a tenu ses assises au Musée en juin dernier. Plus de 80 savants d'Europe, d'Asie et d'Amérique y ont participé. En les accueillant, notre institution municipale remplit, et fort honorablement, la fonction de centre de recherches qui lui incombe à côté de ses tâches normales de conservation et de mise en valeur des collections.

Mesdames et Messieurs, avant de terminer, je dois présenter à vos suffrages MM. Louis Blondel, Auguste Bouvier, Jean Lullin et Gustave Martin, qui acceptent une réélection au comité, et vous prier de confirmer dans leurs fonctions nos vérificateurs des comptes, MM. Auguste Guillermin et Marc Barrelet qui acceptent aussi, et fort aimablement, le renouvellement de leur mandat. Je ne veux pas terminer sans remercier mes collègues du comité pour leur bienveillante collaboration.

Mesdames et Messieurs,

Selon une formule qui n'est pas vide de sens, vous êtes sans doute impatients d'entendre M. Laurent Marti nous entretenir du problème des temples de Nubie. Nous l'écoutons à la radio, et nous le lisons parfois sous de spirituels pseudonymes. M. Laurent Marti est non seulement un chef de reportage habile, avisé, constamment informé, il est muni d'une paire d'ailes magiques. Vous le croyez à Karachi et il est au boulevard Carl-Vogt; vous l'avez rencontré à la Corraterie et il fait un film en Nubie. Nous l'avons en quelque sorte saisi au vol, et je suis assuré qu'il va nous renseigner et nous instruire de première main.

Genève, le 14 avril 1961.

Le président : Aug. BOUVIER.

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1960

MESDAMES ET MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de votre société pour l'exercice 1960.

Le montant de nos cotisations s'élève à 4301 francs contre 2641 fr. 40 l'année précédente. Cette augmentation provient du versement spécial de 1300 francs des membres à vie. Les revenus du portefeuille titres se sont élevés à 7734 fr. 26 contre 7131 fr. 30 précédemment. Ainsi nos revenus totaux de l'exercice se sont augmentés à 12 035 fr. 26 contre 9772 fr. 70.

Les frais généraux se sont élevés à 3355 fr. 45 contre 3882 fr. 60 pour l'exercice précédent.

En raison des achats assez importants opérés les années précédentes, votre comité a suspendu ses acquisitions cette année. En conséquence, le solde de notre compte de Profits et Pertes a passé cette année de 3675 fr. 54 à 12 355 fr. 35.

La valeur totale de l'actif de notre Bilan au 31 décembre 1959 s'élève à 219 686 fr. 10 contre 210 205 fr. 99 au Bilan précédent.

Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de la société représentent une valeur totale de 424 845 fr. 85.

Avant la lecture du rapport des contrôleurs des comptes, je voudrais remercier ici encore vivement M. Bosonnet pour son appui précieux dans la tenue des comptes de la société.

Genève, le 5 avril 1961.

Le trésorier : Jacques DARIER.

RAPPORT DES CONTROLEURS DES COMPTES
POUR L'EXERCICE 1960

MESDAMES ET MESSIEURS,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre société pour l'exercice 1960.

Nous avons notamment reconnu la parfaite concordance entre les postes du Grand Livre et ceux du Bilan qui vous est présenté.

Ayant trouvé le tout en bon ordre, nous vous engageons à donner décharge à votre comité, avec remerciements pour sa gestion de l'an dernier.

Genève, le 11 avril 1961.

Les contrôleurs des comptes :
Auguste GUILLEMIN. Marc BARRELET.